

[Traduction]

L'INDUSTRIE**LA SOCIÉTÉ SYDNEY STEEL—LE MODE DE FINANCEMENT
ENVISAGÉ**

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Le ministre a-t-il reçu une demande formelle de financement de la Nouvelle-Écosse en vue de réaliser la deuxième phase du plan de modernisation à la Société Sydney Steel? Si tel est le cas, quel procédé de fabrication la province recommande-t-elle?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, comme les députés le savent, je me suis entretenu avec le premier ministre de la Nouvelle-Écosse la semaine dernière. Nous avons alors débattu la question du financement de la société Sydney Steel. L'affaire est actuellement à l'étude et, quant aux demandes de la province en cause, il y a actuellement deux ou trois solutions à l'étude.

**LA DATE À LAQUELLE LE GOUVERNEMENT PRENDRA SA
DÉCISION**

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je crois que la population de Sydney qui compte sur cette aciérie comme moyen de subsistance aimerait obtenir des précisions. Quand le gouvernement fédéral annoncera-t-il à la population de Sydney à quel moment les travaux de modernisation de la deuxième phase seront entrepris?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Très bientôt, monsieur le Président.

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LA NORME VARIABLE D'ADMISSIBILITÉ**

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. L'article 16(6) de la loi sur l'assurance-chômage prévoit une norme variable d'admissibilité selon laquelle les conditions pour bénéficier du régime d'assurance-chômage varient en fonction du taux de chômage des régions. Cette disposition arrivera à terme le 4 juin, à moins qu'elle ne soit reconduite au moyen d'une résolution du Parlement. La ministre a-t-elle effectivement l'intention de présenter une telle résolution à la Chambre des communes?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je compte faire une annonce à ce sujet très prochainement.

*Questions orales***L'ANNONCE DE LA DÉCISION**

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, la réponse de la ministre est carrément inacceptable compte tenu de ce que la date limite pour cette résolution affirmative est le 4 juin prochain. Si cette résolution n'est pas adoptée, la norme de 14 semaines de travail sera en vigueur dans tout le pays. La ministre trouve-t-elle que cela est juste étant donné que bien des habitants de régions à fort taux de chômage doivent savoir à quoi s'en tenir maintenant, car ils pourraient fort bien être mis à pied dans une semaine ou deux?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le gouvernement sait fort bien ce qui arrivera lorsque la date de la norme d'admissibilité variable arrivera à expiration le 4 juin. Je répète donc, pour le député et pour tous les intéressés, que le gouvernement fera connaître sa décision à ce sujet dans un très proche avenir.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**LE PROCÈS DU PREMIER MINISTRE PROVINCIAL—L'ENQUÊTE
INTERNE**

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, comme le solliciteur général est absent, c'est à l'ami de M. Hatfield, le ministre de la Justice que je pose ma question au sujet de l'affaire MacKay-Hatfield et du rapport interne de la GRC qui nous a été promis maintes et maintes fois. Le 25 février, le vice-premier ministre a dit que ce rapport serait prêt au début de la semaine. Le 5 mars, le solliciteur général a déclaré qu'il était pratiquement terminé. Il a déclaré la même chose le 14 mars. Le 26 mars, il a promis qu'il serait achevé dans une semaine ou deux. Le 3 mai, il annonçait que le rapport était sur le point d'être terminé. Le 8 mai, il a promis qu'il serait publié quelques jours plus tard.

Pourquoi toutes ces tergiversations? Quand exactement ce rapport sera-t-il publié? Le gouvernement a-t-il l'intention de trahir la justice deux fois le même jour en publiant le rapport en même temps que la présentation du budget afin d'éviter au maximum la publicité?

L'hon. John C. Crosbie (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, c'est une suggestion ingénieuse. Je la communiquerai au solliciteur général.

La seule différence entre le député et moi c'est que j'ai au moins un ami.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Nommez-le, John.

M. Crosbie: Ma femme.